

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 17 novembre 2025, à 19 h 30 au sous-sol de l'église, 1 rue de l'église, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;
Siège #2 : Monsieur Rémi Carrier;
Siège #3 : Monsieur Hugues Berger;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;
Siège #5 : Monsieur Donald Lemieux;
Siège #6 : Madame Lucie Bourgeois.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Lorenzo Ouellet, maire. Monsieur Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent à cette séance.

Résolution 2025-11-191

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Frédéric Caron, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

**Réunion ordinaire
17 novembre 2025
Ordre du jour**

1. Mot de bienvenue du maire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions concernant des sujets hors de l'ordre du jour;
4. Dispense de lecture et adoption du procès-verbal d'octobre 2025;
5. Comptes à accepter – octobre 2025;
6. Administration :
 1. Propos du maire et rapports des conseillers;
 2. Dépôt de la correspondance;
 3. Compte courant – Paiement des factures excédant 5 000 \$;
 4. Séance du conseil municipal – Calendrier 2026;
 5. Nomination maire suppléant;

6. Attribution des dossiers et responsabilités des élus mandat 2025 à 2029;
7. Mise à jour des signataires Desjardins;
7. Invitations et demandes d'appui :
 1. Recommandations du comité des dons;
8. Sécurité publique :
 1. ;
9. Transport :
 1. ;
10. Hygiène du milieu :
 1. ;
11. Aménagement, urbanisme et développement :
 1. Attribution d'un numéro civique – Lot 4 349 208 et 4 349 209;
12. Loisir et culture :
 1. Proclamation - Grande semaine des tout-petits;
 2. Appui et partenariat - Projet de lutte à la criminalité;
13. Santé et bien-être :
 1. ;
14. Projets d'investissement :
 - a) ;
15. Affaires nouvelles :
 1. _____ ;
16. Période de questions;
17. Levée de la séance.

Période de questions :

Il est tenu une première période de questions au cours de laquelle les personnes présentes dans la salle sont invitées à poser leurs questions concernant des sujets hors de l'ordre du jour. La séance étant diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité de Sayabec, les questions reçues en commentaire de la diffusion sont aussi posées.

Résolution 2025-11-192

Procès-verbaux

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rémi Carrier, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire d'octobre 2025 tel que rédigé.

Résolution 2025-11-193**Comptes à accepter**

IL EST PROPOSÉ par M. Hugues Berger, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'approuver le bordereau des dépenses d'octobre 2025 annexé au présent procès-verbal, pour un montant total de 451 370.88 \$, comprenant les crédits budgétaires ou extrabudgétaires, à savoir :

- Salaires du mois : 51 032.44 \$
- Comptes du mois (incluant les incompressibles) : 400 338.44 \$

Je, soussigné Joël Charest, directeur général et greffier-trésorier, atteste que la Municipalité de Sayabec dispose des crédits suffisants pour assumer le paiement de ces dépenses.

PROPOS DU MAIRE ET RAPPORTS DES CONSEILLERS :

Le maire et les conseillers font rapport des activités ayant eu cours dans le dernier mois.

CORRESPONDANCE :

- 6.2a. Dépôt de l'étude de conformité sonore pour l'usine Uniboard, Sayabec;
- 6.2b. Accusé réception pour la demande d'installation d'un feu clignotant résolution 2025-08-151;

Résolution 2025-11-194**Compte courant –
Paiement de factures
excédant 5 000 \$**

IL EST PROPOSÉ par M. Patrick Santerre, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture présentée au tableau ci-bas au coût total de 298 648.69 \$, taxes incluses, puisqu'elle excède 5 000 \$.

Factures excédents 5 000 \$-Octobre -2025

Fournisseurs	Numéro de facture	Description	Montant
Sécurité publique Québec	107705B	SQ	67 135.00 \$
Proulx Savard Cardin Julien consortium d'architectes	PSCJ-25104	Construction d'un nouveau complexe municipal	47 599.65 \$
Gomultimédia	GOMU100-6973	Services professionnels en scénographie- Forfaitaire	15 119.21 \$
FQM-ASSURANCES	21 202	Renouvellement assurance municipale combinée	119 940.33 \$
Alimentation Sunbec inc	INV-510803	1000kg de sel	10 345.22 \$
Tetra Tech Qi inc	60 937 851	Construction d'un nouveau complexe municipal	13 194.24 \$
Automation D'amours	36 929	Mise à niveau du poste -sonde de niveau analogique (option 1) et barrière intriséque (option 2)	12 198.85 \$

Hydro Québec	630 703 176 492	Electricité- 9, rue Lacroix	7 511.16 \$
WSP Canada inc	20 313 524	Aménagement du service alimentaire au complexe municipal	5 605.03 \$
Total :			298 648.69 \$

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent que cette dépense prévue au budget soit payée à même le budget courant au compte 500714.

Résolution 2025-11-195

Séance du conseil municipal – Calendrier 2026

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ par M. Rémi Carrier, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026.

QUE ces séances se tiendront le lundi (sauf exception) et débuteront à 19 h 30.

SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAYABEC:

- Lundi 19 janvier 2026
- Lundi 9 février 2026
- Lundi 9 mars 2026
- Lundi 13 avril 2026
- Lundi 11 mai 2026
- Lundi 8 juin 2026
- Lundi 6 juillet 2026
- Lundi 17 août 2026
- Lundi 14 septembre 2026
- Lundi 19 octobre 2026
- Lundi 16 novembre 2026
- Lundi 7 décembre 2026
- Lundi 14 décembre 2026 (adoption du budget 2027)

Résolution 2025-11-196

Nomination suppléant

maire

CONSIDÉRANT QUE l'article 116 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les priviléges, droits et obligations y attachés.

CONSIDÉRANT QUE l'article 210.24 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* prévoit que le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) se compose du maire de chaque municipalité locale dont le territoire est compris dans celui de la

MRC;

CONSIDÉRANT QUE ce même article prévoit également qu'en cas d'absence, d'empêchement, de refus d'agir du maire ou de vacances de son poste, le maire de la municipalité locale est remplacé au conseil de la MRC par un substitut, que le conseil de la municipalité locale désigne parmi ses membres;

IL EST PROPOSÉ par M. Hugues Berger, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de nommer monsieur Frédéric Caron, à titre de maire suppléant pour la durée de son mandat.

Par la même résolution, le conseil municipal confirme que Monsieur Frédéric Caron, agira à titre de deuxième représentant de la Municipalité de Sayabec et de substitut au Conseil des maires de la MRC de La Matapédia.

Résolution 2025-11-197

Attribution des dossiers et responsabilités des élus mandat 2025 à 2029

CONSIDÉRANT QUE les élections municipales 2025 sont terminés;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont été assermentés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lucie Bourgeois, et résolu à l'unanimité que les responsabilités seront établies comme suit :

Frédéric Caron

Poste #1

Maire suppléant

Répondant du dossier administration (suivis budgétaires)

Répondant du dossier administration (ressources humaines)

Répondant du dossier hygiène du milieu (traitement des eaux)

Répondant du dossier hygiène du milieu (matières résiduelles)

Rémi Carrier

Poste #2

Répondant du dossier aménagement, urbanisme

Représentant de la Municipalité auprès de la Véloroute Desjardins

Représentant de la Municipalité auprès du Comité consultatif d'urbanisme

Hugues Berger

Poste #3

Répondant du dossier sécurité publique

Répondant du dossier logement

Répondant du dossier numérique

Représentant de la Municipalité auprès du Comité de développement socio-économique

Représentant de la Municipalité auprès de l'Office d'habitation des Fleuves et Vallée

Patrick Santerre

Poste #4

Répondant du dossier développement

Répondant du dossier loisirs

Représentant de la Municipalité auprès du Comité des Loisirs

Donald Lemieux

Poste #5

Répondant du dossier transports (voirie et déneigement)

Répondant du dossier aînés

Lucie Bourgeois

Poste #6

Répondant du dossier culture et vie communautaire

Répondant du dossier nouveaux arrivants

Répondant du dossier famille

Représentant de la Municipalité auprès du Comité de la Gare patrimoniale

Représentant de la Municipalité auprès de Réseau Biblio

Responsable du démarrage d'un comité d'embellissement

Résolution 2025-11-198

Mise à jour des signataires Desjardins

IL EST PROPOSÉ PAR M. Rémi Carrier, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le changement à titre de maire pour Monsieur Lorenzo Ouellet en tant que signataire déjà existant

Par la même résolution, monsieur Frédéric Caron maire suppléant est autorisé à être signataire, en l'absence de monsieur Lorenzo Ouellet, maire, sur tous les comptes de la Municipalité de Sayabec à la Caisse Desjardins Vallée de La Matapédia

Résolution 2025-11-199**Liste des appuis et des dons - Approbation**

IL EST PROPOSÉ par M. Frédéric Caron, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'approuver les dons suivants :

<u>Demandeur</u>	<u>Projet/événement</u>	<u>Don/commandite</u>
CDSES	Marché de Noël	500\$
	<u>TOTAL</u>	<u>500\$</u>

Résolution 2025-11-200**Attribution d'un numéro civique – Lots 4 349 208 et 4 349 209**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Donald Lemieux, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'attribuer le numéro civique 225, douzième (12) rang à la propriété sise aux lots 4 349 208 et 4 349 209du Cadastre du Québec.

Résolution 2025-11-201**Proclamation - Grande semaine des tout-petits**

CONSIDÉRANT que la dixième édition de la Grande semaine des tout-petits se tiendra du 17 au 23 novembre 2025;

CONSIDÉRANT que tous les tout-petits devraient pouvoir jouir de conditions de vie leur permettant de développer leur plein potentiel;

CONSIDÉRANT que cette semaine se tient sous le thème « **10 ans d'ascension et encore tant à gravir!** Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet. »;

CONSIDÉRANT que la Grande semaine des tout-petits vise notamment à :

- Informer sur l'état de bien-être des tout-petits;
- Sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- Mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt;
- Briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans;
- Mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

CONSIDÉRANT que les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité de vie et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont une incidence directe sur les enfants de tout âge;

CONSIDÉRANT que les municipalités, en tant que gouvernements de proximité, ont pour mandat de soutenir les organismes de la communauté venant en aide aux jeunes familles;

CONSIDÉRANT que les villes ont le pouvoir d'agir sur les conditions de vie des jeunes familles en élaborant des programmes et des politiques leur étant destinés et visant à leur offrir des services accessibles et adaptés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Mme. Lucie Bourgeois résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec :

Que ce conseil mandate le maire pour proclamer verbalement la semaine du 17 au 23 novembre 2025, la Grande semaine des tout-petits;

Que ce conseil autorise le maire à procéder au lever du drapeau thématique de la Grande semaine des tout-petits, et/ou drapeau Municipalité amie des enfants, et invite les membres du conseil à porter le carré-doudou le lundi 17 novembre 2025, qui marquera le début des festivités de la GSTP.

Résolution 2025-11-202

**Appui et partenariat -
Projet de lutte à la
criminalité**

IL EST PROPOSÉ par M. Hugues Berger, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'appuyer le partenariat du projet de lutte à la criminalité suivant :

ATTENDU QUE la Maison des Jeunes de Sayabec a déposé un Projet de lutte à la criminalité à Sayabec visant la prévention de la criminalité auprès des jeunes et jeunes adultes âgés de 11 à 35 ans;

ATTENDU QUE le projet prévoit notamment l'embauche d'un intervenant dédié qui travaillera en collaboration étroite avec la Sûreté du Québec et la Municipalité de Sayabec afin de renforcer les actions de prévention et d'intervention auprès de la clientèle visée ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sayabec reconnaît l'importance de soutenir les initiatives locales favorisant la sécurité, la prévention et le mieux-être de sa population;

ATTENDU QUE la Maison des Jeunes de Sayabec sollicite l'appui de la Municipalité à titre de partenaire du milieu, afin de contribuer à la mise en œuvre et au déploiement du projet;

**POUR CES MOTIFS,
IL EST RÉSOLU QUE** le conseil municipal de Sayabec :

- Appuie officiellement le Projet de lutte à la criminalité à Sayabec déposé par la Maison des Jeunes de Sayabec auprès du ministère de la Sécurité publique du Québec.

- S'engage à agir à titre de partenaire du projet, notamment en collaborant aux actions menées par l'intervenant embauché et en participant aux échanges et suivis avec la Maison des Jeunes et la Sûreté du Québec.
- Confirme la participation de la Municipalité à la contribution du milieu, établie à 11 000 \$ par année pour une période de trois ans, contribution qui englobe l'ensemble des volets financiers, humains et matériels, incluant entre autres l'implication du personnel municipal, la mise à disposition d'espaces ou d'équipements, ainsi que toute autre ressource que la Municipalité jugera pertinente.
- Autorise le directeur général et greffier-trésorier à signer tout document utile à cette fin.

Affaires nouvelles :

Période de questions :

Il est tenu une seconde période de questions au cours de laquelle les personnes présentes dans la salle sont invitées à poser leurs questions. La séance étant diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité de Sayabec, les questions reçues en commentaire de la diffusion sont aussi posées.

Résolution 2025-11-203

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par M. Rémi Carrier, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 20h23.

Lorenzo Ouellet
Maire

Joël Charest
Directeur général
et greffier-trésorier

Je, Lorenzo Ouellet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

JC/ect